

Private Member's Motion M-194

Defining Precarious Employment in Canada

Terry Sheehan, MP
Sault Ste. Marie

The Motion:

That the Standing Committee on Human Resources, Skills and Social Development and the Status of Persons with Disabilities (HUMA) be instructed to undertake a study of precarious employment in Canada and be mandated to:

- i. Develop a definition of precarious employment, including specific indicators, as well as examine current data, and options to expand available data; and,
- ii. Identify the role that precarious employment plays in the economy and in the federally-regulated private sector and the impact it has on the lives of individual Canadians.

Why Does Canada Need a Standardized Definition?

Canada must be able to define precarious employment in a structured, cohesive manner so that we may recognize potential *indicators* and *vulnerabilities* which are *uniformly identifiable* across the country.

A national, standardized definition of precarious employment is necessary to ensure *equality in services* and opportunities for all Canadians. Canadians work hard, workers need to be able to have a reasonable expectation of certainty in employment in order to make life decisions, big or small.

With precarious work federally defined, it would enable us to look to prevention, support, and the opportunity for innovation in both the public and private sectors.

Why Now?

- Innovation is changing how we live and work, bringing with it new challenges and new opportunities for Canadians.
- As our economy changes, so do our workplaces.
- A recent study from the Canadian Centre for Policy Alternatives (CCPA) has found that more than a fifth of Canada's professionals — 22 per cent — are in precarious work of some sort, including part-time work, contract work or freelance work, and women are disproportionately affected.
- The report further found that precarious work "cuts across all employment sectors, professional occupations, wage levels, ages, and career stages."
- By having this committee undertake a study, the necessary consultations, witness testimonies and research will be deliberated, thus enabling the government to create relevant policy with accurate information regarding precarious employment in Canada.

Motion émanant d'un député, M-194

Définir le travail précaire au Canada

Terry Sheehan, Député
Sault Ste. Marie

La motion:

Que le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes reçoive instruction de mener une étude sur l'emploi précaire au Canada et soit chargé de:

- (i) définir en quoi consiste un emploi précaire, y compris des indicateurs précis, et d'examiner les données actuelles et les possibilités d'élargir les données disponibles,
- (ii) cerner le rôle de l'emploi précaire dans l'économie et dans le secteur privé sous réglementation fédérale et ses répercussions sur la vie des Canadiens.

Pourquoi le Canada a-t-il besoin d'une définition normalisée?

Le Canada doit pouvoir définir la notion d'emploi précaire d'une façon structurée et cohérente, de manière à ce que nous puissions reconnaître les vulnérabilités et les indicateurs éventuels qu'il est possible de cerner uniformément à l'échelle du pays.

Une définition nationale normalisée de l'emploi précaire est nécessaire pour garantir l'égalité des services et des possibilités à tous. Les Canadiens travaillent fort, et ils doivent pouvoir s'attendre à un degré raisonnable de stabilité d'emploi pour prendre des décisions petites ou grandes concernant leur vie.

Une fois la notion d'emploi précaire définie au niveau fédéral, nous pourrions réfléchir à des moyens de prévenir la précarité, de fournir un soutien aux travailleurs et d'innover dans les secteurs public et privé.

Pourquoi maintenant?

- Les innovations, en changeant la façon dont nous vivons et travaillons, créent de nouveaux défis et de nouvelles possibilités.
- Les milieux de travail évoluent, tout comme notre économie.
- Selon une récente étude du Centre canadien de politiques alternatives, plus du cinquième des professionnels du Canada (22 %) occupent un emploi précaire, qu'il s'agisse de travail à temps partiel, de contrats ou de pige, et les femmes sont nettement plus touchées que les hommes.
- On conclut aussi dans ce rapport que le travail précaire se retrouve dans tous les secteurs professionnels, toutes les professions, tous les niveaux de rémunération, ainsi qu'à tous les âges et à toutes les étapes de la carrière.
- En réalisant une étude, le comité pourra mener les consultations nécessaires, entendre des témoins et se pencher sur la recherche pertinente, ce qui permettra au gouvernement de créer une politique sur le travail précaire au Canada rigoureuse et se fondant sur des renseignements exacts.